

Le renouvellement du revêtement de la N633 à Stoumont

Question écrite du 24/01/2022

de FREDERIC André

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures

Le Plan de Mobilité 2019-2024 a pour but d'améliorer l'état des infrastructures, d'investir intelligemment dans le réseau routier et fluvial afin notamment de réhabiliter, moderniser et sécuriser les voiries.

Lors de la publication de ce Plan, la réhabilitation du revêtement « Stoumont - La Gleize » sur la N633 avait été retenue. Il me revient que cette réhabilitation de voirie initialement programmée serait reportée.

Monsieur le Ministre peut-il infirmer ou confirmer cette information ? Si cette information s'avère exacte, peut-il m'indiquer les raisons de ce report ?

Réponse du 09/02/2022

de HENRY Philippe

Le projet évoqué dans la question de l'honorable membre, de réhabilitation du revêtement Stoumont – La Gleize est en effet repris au PIMPT, et n'a, jusqu'à ce jour, pas fait l'objet d'un report.